WSCC Careers

Gestionnaire, Ressources humaines, Yellowknife

N 19/01 NT

(L'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autre fin que celle d'alléger le texte.)

La Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) est une société d'État des gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut dirigée, par l'entremise de son président-directeur général, par un conseil de gouvernance. La CSTIT a son siège social à Yellowknife et des bureaux régionaux à Iqaluit et à Inuvik.

Le gestionnaire des Ressources humaines (RH) travaille à Yellowknife et relève directement du vice-président, Services intégrés. Il fait partie intégrante de l'équipe de direction de la CSTIT, dont le rôle est d'appuyer l'orientation stratégique organisationnelle. Toutes les tâches associées à ce poste doivent être assumées conformément à la *Loi sur la fonction publique*, aux politiques et règlements du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ainsi qu'aux politiques, aux procédures, au plan stratégique et au cadre de gestion des RH de la CSTIT. Le gestionnaire, RH, interagit fréquemment et directement avec le président et les membres de l'équipe de la haute direction en ce qui a trait aux relations avec les employés et aux programmes visant à attirer et à fidéliser le personnel pour assurer la mise en œuvre efficace des programmes de la CSTIT ainsi que la prestation des services.

Le titulaire de ce poste collabore étroitement avec le président et les membres de l'équipe de la haute direction pour déterminer, élaborer et mettre en place des politiques et des processus qui appuieront le perfectionnement de ressources humaines compétentes afin de desservir le public par des mesures éprouvées de recrutement et de rétention des employés, et ce, selon une approche axée sur le service à la clientèle.

Le candidat idéal détient un baccalauréat dans un domaine pertinent et une expérience progressive de huit ans en ressources humaines, dont quatre en supervision/gestion et deux en santé et sécurité au travail. Les combinaisons études-expérience équivalentes seront étudiées au cas par cas.

L'échelle salariale se situe entre 53,65 $ et 64,05 $ l'heure (environ 104 617,50 $ et 124 897,50 $ par année), plus une indemnité de vie dans le Nord de 1,77 $ l'heure (3 450,00 $ par année). Une vérification satisfaisante des antécédents judiciaires est requise pour ce poste.

Date de clôture : le 1er mars 2019

Si ce poste correspond à vos compétences et vos aspirations, veuillez envoyer votre curriculum vitae par courriel, en citant le concours, à ResumesHRManager@wscc.nt.ca.

Vous devez clairement indiquer votre admissibilité à faire l'objet d'une attention prioritaire en vertu de la Politique d'action positive. La CSTIT est un milieu de travail inclusif. Si vous avez une incapacité et avez besoin de soutien ou de mesures d'adaptation pendant le processus d'embauche, nous vous encourageons à décrire ces besoins lorsque nous communiquerons avec vous pour une entrevue.
Il est possible que nous utilisions ce concours afin de pourvoir d'autres postes vacants semblables au cours des six prochains mois.

safety & care

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | ᐱᖅᑲᓇᐃᔭᖅᑎᓄᑦ ᐊᑦᑕᓇᖅᑐᓂᒃ ᐊᒻᒪ ᓇᓪᓕᐅᒃᑯᒫᓂᒃ ᖃᐅᔨᓴᖅᑏᑦ